068-226800019-20131115-0000012337-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi: 19/11/2013

Réception par le Prefet : 19/11/2013

Publication: 22/11/2013

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée



Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

N° CP-2013-10-4-4

Séance du vendredi 15 novembre 2013

FONDS D'INTERVENTION POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES PROJETS D'ACTION MIS EN OEUVRE PAR TROIS COLLÈGES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2012-6-4-3 du Conseil Général du 6 décembre 2012 fixant le budget départemental consacré notamment à la politique insertion jeunes pour l'année 2013,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Accorde dans le cadre du Fonds d'Intervention pour la Prévention des Violences Scolaires une subvention d'un montant total de 2 414 € pour les 3 projets présentés par trois collèges, soit :
 - **1 450 €** au collège Jean MACÈ de Mulhouse : « Les vertus du théâtre dans un contexte de violence banalisée »,
 - **688 €** au collège des TROIS PAYS de Hégenheim : « Prévention du risque internet et des jeux vidéo »,
 - **276 €** au collège Capitaine DREYFUS de Rixheim : « Les jeux vidéos et les réseaux sociaux »,

- * Autorise le versement de ces subventions aux bénéficiaires,
- ❖ Précise que la dépense correspondante d'un montant de 2 414 € sera prélevée sur le programme H711, imputation 0-65-51-65737-3037-010.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté voix contre abstentions

Service Insertion et Développement Local

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 NOVEMBRE $2013\,$

Fonds d'intervention Préven. des Violences Scolaires PROGRAMME 2013

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FVS04366	COLLEGE HEGENHEIM - TROIS PAYS Prévention du risque internet et jeux vidéo	688,00
FVS04365	COLLEGE MULHOUSE - JEAN MACE Les vertus du théâtre dans un contexte de violence banalisée	1 450,00
FVS04367	COLLEGE RIXHEIM - CAPITAINE DREYFUS Les jeux vidéos et les réseaux sociaux	276,00

Total 2 414,00